



OSONS PARLER D'EXCISION!

*MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF)
Quelles prises en charge dans le canton de Vaud?
Manuel à l'intention des professionnel-le-s*

*EDITÉ DANS LE CADRE DU PROJET DE
PRÉVENTION DES MUTILATIONS GÉNITALES
FÉMININES DANS LE CANTON DE VAUD*

TABLE DES MATIÈRES

P.04	1. PRÉFACE
P.05	2. LE CANTON DE VAUD ET LE PROJET DE PRÉVENTION DES MGF
	2.1. Objectifs du projet vaudois
P.07	2.2. Démarche: l'information par la formation
	2.3. Matériel à disposition
P.08	3. QU'EST CE QUE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES?
	3.1. Qui est concerné par les MGF?
	3.2. Cadre juridique
	3.3. Conséquences des MGF
P.09	4. QUELLES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARENTS DE FILLETES OU ADOLESCENTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXCISÉES?
	4.1. Identifier les filles pouvant potentiellement subir une MGF
P.10	4.2. Principes d'interventions pour empêcher une MGF
P.11	4.3. Informer, orienter et accompagner les personnes concernées
	4.4. Quelques conseils d'interventions
P.12	5. RÉCAPITULATIF D'INTERVENTION
P.14	6. LES RESSOURCES DU RÉSEAU
P.15	6.1. Aide d'urgence
P.20	6.2. Orientation/ information médico-psycho-sociale
P.24	6.3. Soutien psychologique et orientation
P.15	6.4. Orientation sociale
P.31	6.5. Sites Internet
P.32	7. RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DES LIEUX VAUDOIS
P.34	8. BIBLIOGRAPHIE INFORMATIVE

1 PRÉFACE

En Suisse, professionnel-le-s et opinion publique ont commencé à s'intéresser aux mutilations génitales féminines (MGF) il y a une dizaine d'années. Les premiers chiffres articulés par l'UNICEF faisaient état d'environ 6000 femmes concernées en Suisse, chiffre demeuré stable du fait en partie de la difficulté à obtenir des informations officielles sur un sujet éminemment tabou. Grâce en particulier à l'action des ONG, le sujet des MGF a été régulièrement mis sur le devant de la scène jusqu'à interpeller les autorités politiques. Des cantons ont alors entrepris des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des professionnel-le-s et des communautés. Le Parlement suisse pour sa part a lancé un message politique fort en précisant la législation dans ce domaine et en approuvant, en septembre 2011, l'interdiction de l'excision. En parallèle la Confédération a continué à réserver des fonds pour le financement d'actions en faveur de l'élimination des MGF en Suisse. C'est dans ce cadre que le canton de Vaud, par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a été sollicité pour mener une action de sensibilisation auprès des communautés. Fort de son expérience en matière de mariages forcés, le BCI a élaboré un concept reposant sur plusieurs axes et en concertation avec les acteurs et actrices les plus concerné-e-s tant il est vrai que pour être efficace, une action doit s'appuyer sur plusieurs leviers, cibler les bons publics et combiner différents outils. A l'heure où les médias annoncent une légère augmentation des cas supposés en Suisse, le BCI ne pouvait faire l'économie d'un tel effort, effort qu'il aura à cœur de maintenir dans les années à venir.

Par Mme Amina Benkais, Déléguée à l'intégration du Canton de Vaud et cheffe du Bureau cantonal de l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

2 LE CANTON DE VAUD ET LE PROJET DE PRÉVENTION DES MGF

2.1. OBJECTIFS DU PROJET VAUDOIS

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a été mandaté par Caritas afin de créer un projet de prévention contre les mutilations génitales féminines (MGF) sur deux ans (2012-2014). Caritas, subventionné par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), veut pour ce projet collaborer avec trois cantons qui ont une forte proportion de communautés concernées par les MGF. Le projet initial de Caritas prévoyait que l'action de prévention soit axée sur les populations migrantes. Le BCI, forte de son expérience dans la lutte contre les mariages forcés, a accepté ce projet dans le cadre de son pôle «migration féminine». Par souci d'efficacité, le BCI a décidé d'élargir la campagne de prévention et information auprès des professionnel-le-s et de leur institution. Un groupe de travail a été formé pour démarrer le projet et une collaboration entre différentes institutions a été mise sur pied avec des partenaires telles que Profa, le Département de Gynécologie-Obstétrique et de Génétique Médicale du CHUV, Appartenances, le CSP, le SPJ, LAVI, MalleyPrairie et le Bureau de l'égalité.

OBJECTIFS DU PROJET:

- .: Information
- .: Prévention
- .: Orientation

PUBLIC CIBLE	BUT	MOYENS
Professionnel-le-s des domaines :: Scolaire + jeunesse :: Social + migration :: Médical	Constitution d'un réseau, diffusion de l'information et orientation	:: Séances de sensibilisation :: Mise à disposition de matériel pour la compréhension et la diffusion d'information :: Formation continue :: Rencontres, coordinations nationales Caritas: échanges avec d'autres partenaires
Personnes migrantes	Accès à la prévention et partage d'information	:: Création de groupes de discussion :: Diffusion d'une information ciblée aux différents groupes de personnes migrantes
Femmes	Meilleure connaissance des conséquences, accès aux ressources du réseau	
Hommes	Prise de conscience des conséquences, diffusion de l'acceptation d'épouser des femmes non excisées	
Parents	Meilleure connaissance des conséquences, abandon de la perpétuation	
Jeunes	Diffusion de la volonté de ne plus voir la pratique dans leur génération	
:: Agent-e-s de prévention (personnes relais) responsables d'associations :: Interprètes communautaires, médiateurs ou médiatrices :: Personnes reconnues dans leurs communautés :: Personnes d'autorité religieuse	Participation active au réseau, diffusion de l'information et orientation au sein de leurs communautés respectives	:: Formation par Appartenances et coaching individuel :: Mise à disposition de matériel pour la diffusion d'information :: Organisation de séances de sensibilisation dans leur communauté



2.2. DÉMARCHE: L'INFORMATION PAR LA FORMATION

Il est important d'informer les communautés, les professionnels et de travailler avec des relais communautaires. L'information des trois publics cibles se fera simultanément. Pour atteindre un public plus large: un courrier explicatif sera envoyé à de nombreux partenaires.

DÉMARCHE

- :: Éviter la stigmatisation de certaines communautés
- :: Éviter une campagne médiatique
- :: Approche ciblée, de proximité
- :: Les migrant-e-s: groupe cible actif
- :: Création d'un réseau actif et «réactif»

MOYENS DE PRISE EN CHARGE

- :: Création d'un réseau de professionnel-le-s
- :: Orientation des femmes excisées selon leurs besoins.

2.3. MATÉRIEL À DISPOSITION

Le matériel a été pensé et conçu selon les différents groupes cible et les buts y relatifs.

FLYERS

- :: Pour les personnes migrantes des informations institutionnelles et théoriques se trouvent rassemblées dans un flyer traduit en 5 langues: amharique, anglais, arabe, somalien et tigrinya.
- :: Ils seront distribués par des agent-e-s de prévention et des professionnel-le-s sensibilisé-e-s à la problématique qui auront notamment participé aux séances d'information prévues.

KIT POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

- :: Un dossier sera préparé pour les professionnel-le-s regroupant la carte du réseau, les articles de lois, l'état des lieux et les flyers.

Afin d'accompagner les agent-e-s de prévention et les professionnel-le-s dans leur travail de prévention et de prise en charge, le projet prévoit également:

- :: Des séances d'information et de sensibilisation qui cibleront certains milieux et régions du canton.
- :: Une formation ciblée, mise sur pied en collaboration avec Appartenances
 - :: pour professionnel-le-s afin de donner des outils de travail liés à ce thème et prévenir les réactions individuelles possibles
 - :: pour les agent-e-s communautaires: des personnes migrantes seront formées pour sensibiliser et parler de cette question, en groupe, auprès de leur compatriotes.

3 QU'EST CE QUE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF)?

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont les lésions ou l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes pour des raisons non médicales. L'excision peut consister en une élimination du capuchon clitoridien avec ou sans clitoris (incision, parfois dite «sunna»), une élimination du clitoris et des petites lèvres (excision) et une suture des grandes lèvres de manière à ne laisser qu'une minuscule ouverture (infibulation)*.

3.1. QUI EST CONCERNÉ PAR LES MGF?

Les MGF touchent une femme sur trois sur le continent africain mais aussi les femmes de certains pays du Moyen-Orient et d'Asie. Elles sont pratiquées sur des filles de plus en plus jeunes, de toute confession et de tout milieu social. Cette pratique n'est reliée à aucune religion, il s'agit d'un rituel ou d'une coutume mais aussi un moyen de contrôle du corps de la femme qui constitue un risque pour la santé et la vie sexuelle et reproductrice des femmes. Par les flux migratoire, on retrouve des cas de MGF dans plusieurs pays d'Europe dont la Suisse. En Suisse, on estime actuellement à 12000** le nombre de femmes migrantes provenant d'un pays où l'excision est pratiquée et 6700 sont à risque d'avoir subi une excision ou sont à risque d'être excisées.

3.2. CADRE JURIDIQUE

En Suisse, l'excision des organes génitaux féminins constitue une lésion corporelle et est donc interdite. Un nouvel article de loi a été introduit dans le code pénal (art. 124) afin de condamner d'une peine de prison allant jusqu'à dix ans, et ce même si l'excision s'est faite avec le consentement de la fille ou de l'adolescente. La loi suisse a pour but de punir, par l'emprisonnement et/ou le renvoi de la Suisse, toute personne pratiquant une excision, y participant ou contribuant à sa préparation, qu'il s'agisse d'un médecin ou d'une exciseuse, des parents ou autres membres de la famille. L'intervention peut être condamnée selon la loi suisse même si elle a eu lieu à l'étranger. L'excision est en outre une infraction au droit international et est interdite dans de nombreux pays.

3.3. CONSÉQUENCES DES MGF

Les complications peuvent différer selon le type d'excision et la manière dont elle est pratiquée. Outre le décès, les conséquences les plus fréquentes sont des saignements abondants lors de l'intervention, de fortes douleurs lors des règles, des infections urinaires à répétition ou l'incapacité à retenir l'urine. Il y a souvent des complications lors de la cicatrisation (formation de kystes et d'abcès). Les effets peuvent être la perte ou la diminution de la sensibilité sexuelle et des douleurs empêchant la femme d'avoir du plaisir. Les autres conséquences possibles des MGF sont la détérioration du plaisir sexuel de l'homme et, d'une manière générale, des rapports intimes entre homme et femme. Il est important de souligner l'existence des troubles psychiques liés aux MGF: très forte angoisse, choc, traumatisme psychique. Et à long terme: dépressions, troubles du sommeil, accès de panique, perte de mémoire.

* Terre des Femmes Suisse (2006). *Excision - Nous protégeons nos filles. Informations pour parents et femmes concernées. Brochure en plusieurs langues.*

** Institut international des Droits de l'Enfant (IDE), Service de la population et des migrations du Valais, Fédération valaisanne des centres SIPE, Centre Suisses.Immigrés (CSI), Association Kalkal (Eds) (2009). *Les mutilations génitales féminines. Manuel didactique à l'usage des professionnels en Suisse.* Sion: Institut international des Droits de l'Enfant.

4 QUELLE INTERVENTION AUPRÈS DES PARENTS DE FILLETES OU ADOLESCENTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXCISÉES?

Il n'y a pas un mode unique d'intervention applicable à toutes les situations. Toutes les personnes dans cette situation ont des attentes et des demandes différentes, il est important d'être à l'écoute et d'intervenir selon les besoins et selon l'urgence de la situation. Cette partie offre quelques réflexions et quelques pistes d'actions qui permettent d'intervenir.

4.1. IDENTIFIER LES FILLES POUVANT POTENTIELLEMENT SUBIR UNE MGF

En identifiant les filles pouvant potentiellement subir une MGF, il devient possible de faire de la prévention ciblée et de les accompagner. Certaines connaissances peuvent être utiles*:

CONNAISSANCES DES MGF

- 1 Les MGF existent aussi en Suisse
- 2 Les lois spécifiques existent et interdisent sa pratique en Suisse et dans beaucoup d'autres pays
- 3 Les MGF représentent une atteinte aux droits humains et à la santé
- 4 Il est donc important de connaître quels sont les pays à risques mais de ne pas généraliser, toutes les citoyennes de ces pays ne risquent pas de subir une MGF (Immigration en Suisse en provenance des pays qui peuvent pratiquer les MGF: Egypte, Erythrée, Ethiopie, Somalie, République démocratique du Congo, Cameroun, Nigeria, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc...).

CONNAISSANCE DU CONTEXTE

- 5 Avoir des connaissances sur la migration et ses spécificités peut être utile
- 6 Dans les communautés connaître les familles ou groupes à risque (en s'informant auprès de familles sans stigmatiser, toutes les personnes d'un même pays ne pratiquent pas les MGF)
- 7 Connaître la famille et l'environnement: «comment se sentent-ils en Suisse?»
- 8 Y'a-t-il d'autres femmes de la famille qui ont été excisées?

LES COMPORTEMENTS ÉVENTUELLEMENT ANNONCIATEURS D'UNE MGF CHEZ LA FILLE

- 9 Peur ou au contraire excitation inhabituelle à l'approche des vacances
- 10 Peur de la venue d'un étranger/d'une étrangère
- 11 Changement du comportement (tristesse, peur, dessins révélateurs, questions étranges)
- 12 Confidences ou rumeurs.

* Tiré de *Les mutilations génitales féminines. Manuel didactique à l'usage des professionnels en Suisse, ibid.*

4.2. TRAITER LES SITUATIONS

ABORDER LA QUESTION

Il existe différentes manières d'aborder la question, cependant, une façon idéale est d'aborder la question dans un dialogue en se référant à l'expérience de la mère:

- .: «Est ce que cette tradition est pratiquée dans votre famille?»
- .: «Qu'en pensez-vous?»
- .: «Qu'arriverait-il si cela ne se faisait plus?»
- .: «Aimeriez-vous protéger votre fille?»,
«Où pourriez-vous recevoir de l'aide?»

Ensuite, le ou la professionnel-le peut revenir sur le rôle des parents et des raisons qui font qu'ils sont responsables du bien-être des enfants et quel est leur rôle dans ce processus. En migrant, les personnes ont dû se résigner à de nombreuses pertes sociales. Elles doivent se poser la question de la place qu'elles veulent prendre dans la société et de ce qu'elles vont faire de leurs anciens acquis.

INFORMER ET ORIENTER

Il est toujours difficile de saisir la probabilité de réalisation des MGF dans les familles.

- 1 Lors des entretiens, il est nécessaire de prendre note des déclarations et de ce qui a été discuté avec la famille.
- 2 Donner les prospectus informatifs adéquats dans la langue où la famille se sent le plus à l'aise.
- 3 Les lois suisses et le cadre juridique doivent être utiles à l'information mais ne doivent pas servir de menace.
- 4 Mettre si possible en contact la famille avec des gens de leur communauté qui s'opposent à cette pratique
- 5 Si à la fin de l'entretien, l'impression est encore mitigée, il faut en parler avec d'autres professionnel-le-s ou des spécialistes qui connaissent ces situations (voir carte du réseau) afin d'évaluer la situation et de comprendre si une autre prise en charge est nécessaire.
- 6 Toujours être au clair avant toute démarche sur ce qui fait partie du secret professionnel, du droit et du devoir de signaler.

Selon le besoin, il est possible de se référer à la carte du réseau qui offre les coordonnées et liste les mandats des institutions impliquées dans la problématique.

CRÉER UN RÉSEAU

Avec l'aide de professionnel-le-s d'autres domaines, il est conseillé de réfléchir à différentes solutions; la mise en commun des ressources et les connaissances de chacun dans son propre domaine permettent de trouver une réponse adéquate et de se sentir moins isolé. Il est donc important d'intégrer différent-e-s professionnel-le-s particulièrement dans le cas des MGF où différents domaines peuvent intervenir; médical, social et éducatif.

4.3. QUELQUES CONSEILS D'INTERVENTIONS

LE SECRET PROFESSIONNEL

Lorsqu'il s'agit de mineurs, les professionnel-le-s doivent signaler les cas de maltraitances. Lors de MGF, les médecins et les enseignant-e-s ont le plus de probabilité d'être confronté-e-s à ce genre de situation. Les professionnel-le-s peuvent se sentir gêné-e-s d'intervenir car l'excision est associée dans leur esprit à une pratique culturelle, ce qui peut créer la crainte de s'immiscer dans les affaires familiales/privées. En application de l'article 364 du code pénal suisse, les personnes astreintes au secret professionnel ou au secret de fonction peuvent aviser l'autorité pénale des infractions commises à l'encontre des mineurs.

IMPLIQUER LES HOMMES DES COMMUNAUTÉS

Dans les cas de MGF, il est important que les hommes, et plus particulièrement les jeunes célibataires et les pères de familles, soient aussi impliqués, non seulement dans la prévention mais aussi dans les discussions familiales. Les jeunes hommes sont encouragés à dire à haute voix qu'ils refuseront d'épouser des femmes excisées afin d'inciter les parents à ne plus exciser les filles. La relation du père avec ses filles est importante comme son engagement affirmé contre l'excision, son refus pouvant avoir un grand impact au sein de la famille. L'implication de l'autorité morale des hommes: des chefs religieux, des personnes clé des communautés et des médiateurs peuvent influencer la position des familles. Certains hommes justifieront leur manque d'investissement en expliquant que cette problématique concerne uniquement le genre féminin. Cependant, les femmes pourront dire «non!» à l'excision de leur filles et petites-filles, si les hommes s'opposent ouvertement à cette pratique, les encouragent à la stopper et parviennent à le dire à haute voix.

Les hommes ont aussi des questionnements liés au corps de leur épouse. De plus, certaines femmes comme hommes ne parviennent pas à faire de liens entre ce que vivent leur femme et l'excision (par exemple, les douleurs menstruelles, douleurs lors des rapports sexuels, douleur lorsqu'elles urinent).

MAINTENIR UN LIEN DURABLE AVEC LA FAMILLE

Les parents qui osent dire «non!» à l'excision de leur fille se trouvent souvent en position de justification ou sont appelés à devoir se repositionner face à leur parenté et/ou communauté. Les professionnel-le-s doivent être vigilant-e-s et maintenir le dialogue avec les parents afin de saisir s'ils ont des doutes quant à la décision initiale. De plus, dans les familles, le refus ne dépend pas d'un membre de la famille mais de plusieurs personnes, cela implique souvent aussi les grands-parents. Il est donc important pour les professionnel-le-s de soutenir ces familles en étant solidaires avec leur choix pour qu'elles puissent s'exprimer ouvertement au sein de leur communauté.

COMMUNIQUER SANS LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

L'hôpital propose des consultations auxquelles participent des médiatrices culturelles ou des interprètes communautaires. Le personnel, tant médical qu'infirmier, participe à un programme de formation qui le sensibilise à une approche interculturelle des soins, adaptée à la prise en charge d'une population de patients d'origines ethniques très diverses. Cette aide à la traduction et à la compréhension réciproque est indispensable, il est possible de contacter Appartenances (service payant) pour demander un-e interprète communautaire dans la langue de la personne.



5 RÉCAPITULATIF

Suspicion d'un projet de pratiquer une MGF chez une jeune fille mineure

- :: Fondée sur la déclaration de l'enfant ou d'un proche
- :: Pratique familiale avérée (mère, grand-mère ou sœur excisée)
- :: Comportement étrange de la fillette (voir page 3)
- :: Un-e adulte lié-e au mineur se trouve éventuellement aussi être en danger

URGENCE DE PROTECTION —————> NON

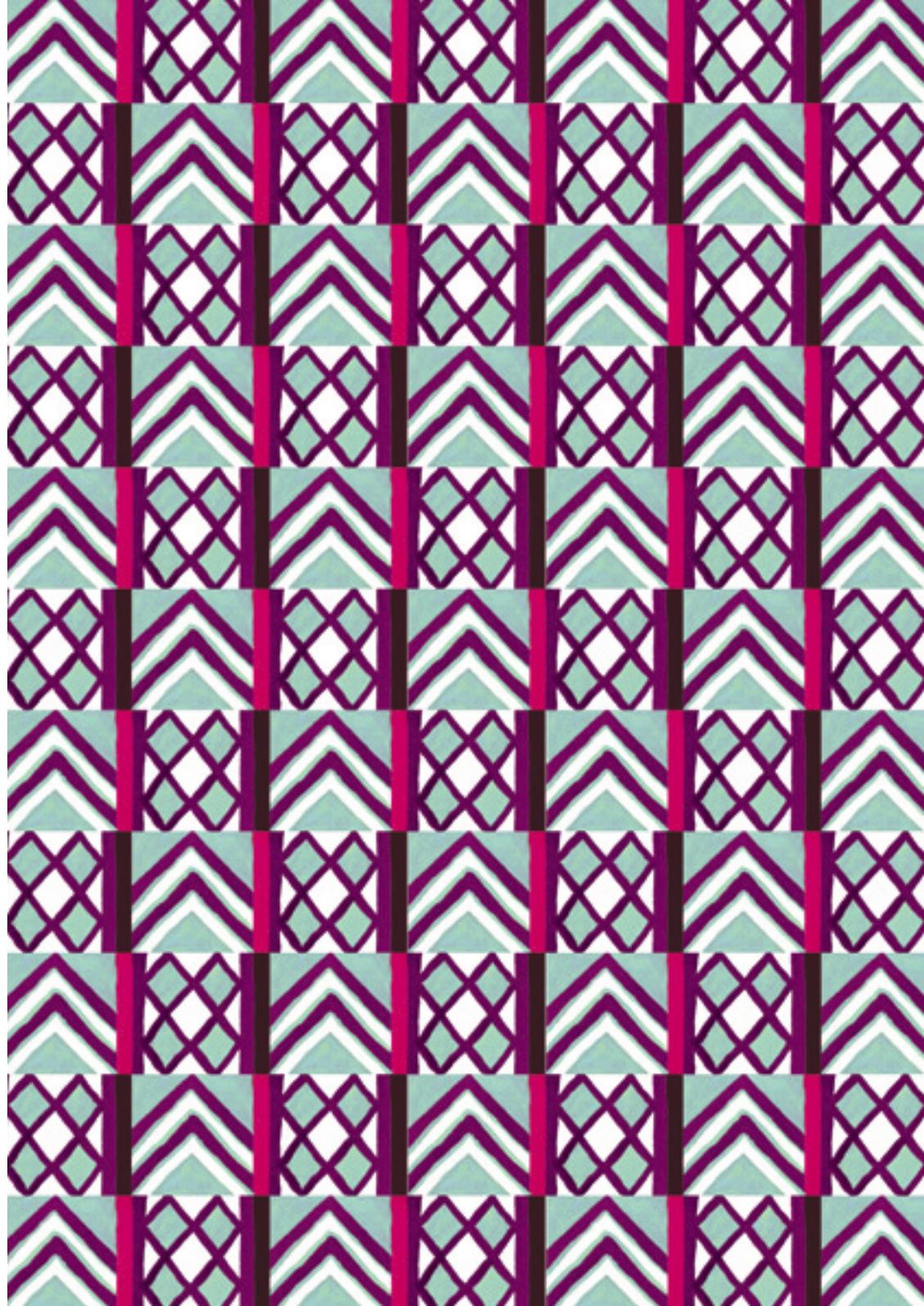
↓
OUI
↓

- :: Intervention de la police
- :: Mise en sécurité au Centre d'accueil MalleyPrairie (adulte)
- :: Mesure de protection par le SPJ(mineure)/ justice de paix
- :: Intervention avec interprètes ou médiateurs
- :: Evaluation, signalement par ChildAbuseNeglect-Team CHUV

PRÉVENTION / INFORMATIONS

- :: **Médical et psycho-social:**
 - :: Profa
 - :: Maternité, Hôpital de l'Enfance et CAN-Team, CHUV
- :: **Migratoire:**
 - :: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)
 - :: Appartenances
 - :: Centres sociaux protestants (CSP)
- :: **Social**
 - :: Service de protection de la jeunesse (SPJ)
 - :: Service social régional (CSR)

← Evaluation ou vérification du projet d'excision



6 CARTE DU RÉSEAU

Ce document contient les coordonnées et les informations des institutions actives en lien avec la problématique des Mutilations génitales féminines (MGF) dans le canton de Vaud:

- P.15 6.1. AIDE D'URGENCE
Police cantonale vaudoise
- P.16 ■ Service de protection de la jeunesse (SPJ)
- P.17 ■ Centre de consultation LAVI Profa
- P.18 ■ Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP)
- P.19 ■ Dép. de Gynécologie-Obstétrique
et de Génétique médicale (DGOG) - CHUV
- P.20 6.2. ORIENTATION/ INFORMATION MÉDICO-PSYCHO-SOCIALE
- P.21 ■ Consultation de santé sexuelle – planning familial (PROFA)
- P.21 ■ Conseil en périnatalité (grossesse, maternité, paternité) (PROFA)
- P.22 ■ Dép. de Gynécologie-Obstétrique
et de Génétique médicale (DGOG) - CHUV
- P.23 ■ Hôpital de l'Enfance (HEL) – DMCP - CHUV
- P.24 6.3. SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET ORIENTATION
- Appartenances
- P.24 6.4. ORIENTATION SOCIALE
- Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers
et la prévention du racisme (BCI)
- P.26 ■ Centre social protestant (CSP)
- P.27 ■ Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)
- P.28 ■ Migration & intimité (M&I) - Profa
- P.29 ■ Point d'Appui Espace multiculturel des Eglises catholique
et réformée du canton de Vaud
- P.30 ■ Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVA M)
- P.31 6.5. SITES INTERNET

Services offerts par l'institution ou association:

- Soutien psychologique
- Orientation sociale
- Aide juridique
- Soins médicaux

6.1. AIDE D'URGENCE

POLICE CANTONALE VAUDOISE	
T. 021 644 44 44 / Numéro d'urgence 117 / www.police.vd.ch / bmm@vd.ch	
<p>Mandat général</p> <p>La police intervient en cas de contrainte, éventuellement enlèvement et séquestration, ou encore infraction à caractère sexuel. La police assure, en collaboration avec ses partenaires, la prévention criminelle. Il faut appeler la police, via le numéro d'urgence 117, lorsqu'il y a danger imminent pour l'intégrité physique de la personne concernée.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>La police peut également être contactée pour obtenir des informations générales sur la procédure et des conseils en matière de prévention. La division prévention de la criminalité se tient à disposition. La Brigade des mineurs et mœurs du canton répond 24h/24 pour traiter des affaires pénales dans le domaine des mineurs et des mœurs et des mauvais traitements envers les enfants.</p>
<p>Personne de contact en cas de MGF ou suspicion M. Alain Gorka - premier-Lieutenant / alain.gorka@vd.ch</p>	

SERVICE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (SPJ)			
Service offert: ■ Orientation social			
<p align="center">SPJ Av. de Longemalle 1 /1020 Renens / T. 021 316 53 53</p>			
<p align="center">En cas d'extrême urgence, un service de piquet est assuré hors des heures d'ouverture par l'intermédiaire de la Police cantonale: T. 021 644 44 44</p>			
<p>Mandat général Prévention de la mise en danger des mineurs; protection des mineurs en danger dans leur développement; surveillance de l'accueil hors du milieu familial; soutien aux activités de jeunesse. Les services, établissements ou institutions dépendant du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture collaborent et se transmettent des informations dans le cadre de l'intervention multidisciplinaire en faveur de mineurs en difficulté ou en danger.</p>		<p>Prestations particulières, situations de MGF Lorsque la personne susceptible d'être contrainte à une MGF est mineure, il convient de signaler le cas au SPJ pour accompagnement et protection, si nécessaire dans le cadre d'un mandat de la justice de paix.</p>	
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion M. Cedric Eperon - rattaché à l'Etat Major du SPJ / cedric.eperon@vd.ch</p>			
<p>Offre de proximité Office régional de protection des mineurs de l'Ouest Route de l'Hôpital 5 C.P. 153 1180 Rolle T. 021 557 53 17</p>	<p>Offre de proximité Office régional de protection des mineurs du Nord Av. Haldimand 39 CP 1287 1401 Yverdon-les-Bains T. 024 557 66 00</p>	<p>Offre de proximité Office régional de protection des mineurs de l'Est Chemin du Levant 5 1814 La Tour-de-Peilz T. 021557 94 69</p>	<p>Offre de proximité Office régional de protection des mineurs du Centre Bâtiment administratif de la Pontaise Rue des Casernes 2 1014 Lausanne T. 021316 53 10</p>

CENTRE DE CONSULTATION LAVI PROFA	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Aide juridique	
<p align="center">Consultation pour victimes d'infractions Rue du Grand-Pont 2^{bis} / 1003 Lausanne T. 021 631 03 00 (24h/24) www.profa.ch/Prest_LAVI.html Horaires: 8h-12h et 14h-17h</p>	
<p>Mandat général Centre de consultation gratuit et confidentiel offrant une aide psychologique, juridique et financière aux victimes au sens de la LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions, 2007). Le centre LAVI intervient pour toute personne ayant subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique (victime directe) et également pour les conjoints, enfants, père et mère de la victime ainsi que les autres personnes unies à elle par des liens analogues (proches).</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF Le centre LAVI offre information, écoute et soutien psychologique, aide juridique et financière aux victimes ou personnes menacées de MGF (l'infraction ou la menace doit avoir été constatée lorsque la victime est domiciliée en Suisse; ce même si elle se produit à l'étranger (Art.17 LAVI).</p>
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion M. Christophe Dubrit - chef de service / christophe.dubrit@lavi.ch</p>	
<p align="center">Offre de proximité Consultation Yverdon-les-Bains / Rue de la plaine 2 / T. 021 631 03 08 www.profa.ch/Prest_LAVI.html Horaires : 8h-12h et 14h-17h</p> <p align="center">Le centre LAVI du canton de Vaud est géré par la Fondation Profa www.profa.ch</p>	

CENTRE D'ACCUEIL MALLEYPRAIRIE (CMP)	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale	
Chemin de la Prairie 34 / 1007 Lausanne / T. 021 620 76 76 (7j/7, 24h/24) www.malleyprairie.ch Horaires: Lun-Ven 8h à 12h et 14h à 18h	
Mandat général Hébergement d'urgence ou sur rendez-vous des femmes, avec ou sans enfant, victimes de violences conjugales ou familiales (de type physique, psychologique, verbal, sexuel ou économique) et permanence téléphonique.	Prestations particulières, situations de MGF Hébergement d'urgence (7j/7, 24h/24) pour femmes en situation de contrainte par rapport aux MGF.
Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Isabelle Chmetz - directrice / isabelle.chmetz@malleyprairie.ch	
Offre de proximité Consultations ambulatoires à Bex, Lausanne, Montreux, Nyon, Orbe, Payerne, Vevey, Yverdon-les-Bains. Les rendez-vous se prennent directement au CMP, au 021 620 76 76.	

DÉP. DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE ET DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE (DGOG) - CHUV	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Soins médicaux	
Urgences de Gynécologie Av. Pierre Decker 2 / 1011 Lausanne / T. 021 314 34 10 / www.chuv.ch/dgog Horaires: 24h/24 et 7j/7	
Mandat général .: Dispenser des soins en gynécologie-obstétrique 24h/24 et 7j/7. .: Constituer une référence dans le canton de Vaud pour la prise en charge médicale et psycho-sociale en urgence des fillettes, adolescentes et femmes victimes d'agressions ou d'abus sexuels suspectés ou avérés (y compris la violence envers les femmes et les MGF). .: Assurer l'information, la protection et/ou l'orientation des filles et des femmes en détresse en prenant compte la situation psycho-sociale dans laquelle elles évoluent et le réseau médico-psycho-social existant.	Prestations particulières, situations de MGF .: Réponse aux questions urgentes relatives aux mutilations génitales, conseil et orientation des personnes concernées, de leur entourage et des professionnels sur les possibilités de protection et leurs obligations en la matière. .: Facilitation de la communication et de la compréhension par le recours aux interprètes communautaires ou aux interprètes ad hoc en cas d'urgence. .: Protection par une intervention médicale et psycho-sociale conjointe en cas de mise en danger aigüe. Organisation du suivi et de l'évaluation complémentaire en collaboration avec l'HEL, le pédiatre ou médecin traitant et le CAN-Team, CHUV. .: Bilan diagnostique et documentation en cas de suspicion d'excision. .: Réparation chirurgicale en cas de lésion aigüe en lien avec une MGF ancienne ou récente.
Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Saira-Christine Renteria - médecin cadre DGOG-DMC / Saira-Christine.Renteria@chuv.ch	
Offre de proximité Urgences de gynécologie: 021 314 34 10 Urgences obstétricales: 021 314 50 96 Salle d'accouchement: 021 314 35 05	

6.2. ORIENTATION/ INFORMATION MÉDICO-PSYCHO-SOCIALE

CONSULTATION DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL PROFA	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Soins médicaux	
T. 021 631 01 42 / www.profa.ch	
<p>Mandat général</p> <p>Information, soutien et orientation sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> .: Vie affective, sentimentale et sexuelle. .: Contraception, pilule d'urgence. .: Grossesse attendue ou imprévue. .: Interruption de grossesse. .: Infections sexuellement transmissibles/ test VIH. .: Difficultés sexuelles. .: Violence et abus sexuels. <p>Entretien confidentiel et gratuit avec un(e) conseiller/ère en santé sexuelle et reproductive. Consultation médicale selon tarif LaMal</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <ul style="list-style-type: none"> .: Détection des situations de MGF et identification des plaintes qui y sont liées. .: Possibilité d'un examen gynécologique, informations sur la fonctionnalité sexuelle dans un cadre sécurisant et confidentiel. .: Traitement des symptômes liés à une MGF, ou orientation vers un-e spécialiste. .: Accompagnement dans la décision et la préparation d'une intervention telle désinfibulation ou reconstruction. .: Sensibilisation de la famille sur cette problématique, et information sur la loi. <p>Les professionnelles de Profa font appel à des interprètes d'Appartenances si nécessaire.</p>
<p>Personne de contact en cas de MGF ou suspicion</p> <p>Mme Emmanuelle Wyss - conseillère en santé sexuelle et reproductive / emmanuelle.wyss@profa.ch</p>	
<p>Offre de proximité</p> <p>Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains</p>	

CONSEIL EN PÉRINATALITÉ (GROSSESSE, MATERNITÉ, PATERNITÉ) PROFA	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Soins médicaux	
T. 021 631 01 05 (réception centralisée) / www.profa.ch	
<p>Mandat général</p> <p>Information, soutien et orientation sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> .: La grossesse et son évolution. .: Les changements physiques et émotionnels inhérents à la maternité et au futur rôle de parents. .: L'accouchement et le séjour à la maternité. .: La réorganisation personnelle ou de couple liée à la venue de l'enfant. .: Le retour à domicile : l'accueil de l'enfant, les suites de couche, l'allaitement, la contraception, la sexualité. .: Les questions juridiques et sociales: droit du travail, congé maternité, reconnaissance de l'enfant né hors mariage, recherche en paternité, prestations publiques et privées, allocations diverses, assurances et information sur les ressources de la région, etc. .: Les difficultés liées au permis de séjour et aux problèmes d'assurances. <p>Entretien confidentiel, personnalisé et non payant avec une sage-femme conseillère en périnatalité (SFC) et/ou une assistante sociale (AS) en périnatalité.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>Dans le cadre des entretiens avec la SFC et/ou l'AS en périnatalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> .: Entretien sur la santé de la femme et information des futurs parents et parents en lien avec les MGF et le cadre juridique. .: Lien avec la maternité régionale et élaboration avec les futurs parents du document périnatal de transmission. .: Lien avec le réseau professionnel régional (gynécologues, pédiatres, infirmières petite enfance, sages-femmes indépendantes). .: Si le sexe de l'enfant est connu (fille), entretien sur la question des MGF avec la femme enceinte et/ou le couple et information sur la loi, avec si besoin un lien avec le pédiatre de la famille. .: Si besoin orientation sur la consultation gynécologie et obstétrique du CHUV.
<p>Personne de contact en cas de MGF ou suspicion</p> <p>Mme Françoise Rulfi - sage-femme conseillère responsable / Francoise.Rulfi@profa.ch</p>	
<p>Offre de proximité</p> <p>Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains et consultation itinérante(assistante sociale) à Orbe, Vallorbe, La Vallée.</p>	

DÉP. DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE ET DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE (DGOG) - CHUV	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Soins médicaux	
<p align="center">Policlinique et Unité psycho-sociale UPS Av. Pierre Decker 2- 1011 Lausanne T. 021 314 32 45 (policlinique) et 021 314 32 48 (UPS) www.chuv.ch/dgo / dgog.info@chuv.ch</p>	
<p>Mandat général</p> <p>.: Fournir des soins préventifs (information, dépistage) et thérapeutiques en gynécologie et obstétrique (suivi de grossesse par des médecins ou des sages-femmes) et plus particulièrement en gynécologie pédiatrique et de l'adolescence, en gynécologie-obstétrique.</p> <p>.: Assurer l'information en matière de santé sexuelle et reproductive aux filles et aux femmes de tout âge.</p> <p>.: Proposer des consultations et des prise en charge spécialisées dans les domaines suivants: conseil en santé sexuelle et reproductive – Planning familial; information et conseil en périnatalité; préparation à la naissance et la parentalité; conseil et aide sur le plan social au DGOG.</p> <p>.: Détecter la violence envers les femmes et la maltraitance envers les enfants.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>.: Compétences transculturelles dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive.</p> <p>.: Information, examen clinique et conseil en vue de l'accouchement et des questions et décisions à anticiper (femmes infibulées).</p> <p>.: Prévention pré- et post-natale de MGF en collaboration avec les pédiatres, les sages-femmes indépendantes et les puéricultrices.</p> <p>.: Information, éducation sexuelle et accompagnement de jeunes femmes et couples concernés par les MGF.</p> <p>.: Détection et évaluation médico-psycho-sociale de situations à risque de MGF en collaboration avec un groupe de travail pluridisciplinaire.</p> <p>.: Bilan diagnostic et documentation en cas de suspicion d'excision.</p> <p>Répondre aux questionnements, conseiller et intervenir en cas de souffrances, rapports sexuels difficiles ou impossibles en lien avec le traumatisme physique et psychologique.</p>
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion</p> <p>Mme Saira-Christine Renteria - médecin cadre DGOG-DMC, Saira-Christine.Renteria@chuv.ch</p>	
<p align="center">Offre de proximité</p> <p>Policlinique: T. 021 314 32 45 / policlinique.gyn.rdv@chuv.ch UMSA: 021 314 37 60 / www.umsa.ch</p>	<p align="center">Offre de proximité</p> <p>Unité psycho-sociale: T. 021 314 32 48 Préparation à la naissance en collaboration avec PanMilar (avec interprète): 021 314 33 27</p>

HÔPITAL DE DE L'ENFANCE (HEL) – DMCP - CHUV	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Soins médicaux	
<p align="center">Policlinique Chemin de Montétan 16 / 1007 Lausanne / 021 214 84 84 www.hopital-enfance.ch Horaires: 8h30 à 12 h et 13h à 17h</p>	
<p>Mandat général</p> <p>.: L'Hôpital de l'Enfance (HEL) est une fondation reconnue d'utilité publique. Par un contrat de collaboration avec le CHUV, il fait partie du Département médico-chirurgical de pédiatrie (DMCP).</p> <p>.: L'HEL est entièrement dédié aux soins des nourrissons, des enfants et des adolescents malades. Les pathologies courantes de l'enfant - médicales, chirurgicales, psychiatriques ou psychosociales – y sont prises en charge.</p> <p>.: Les pathologies qui nécessitent des moyens techniques complexes sont orientées vers le CHUV, ainsi que les urgences vitales.</p> <p>.: L'accompagnement et le soutien des familles font également partie des missions prioritaires de l'HEL un établissement à forte connotation sociale, ancré dans la communauté.</p> <p>.: Evaluation des situations à risque de maltraitance infantile en collaboration avec le CAN-Team, CHUV (y compris en cas de risque d'MGF) et le pédiatre ou le médecin traitant.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>.: Le personnel, tant médical qu'infirmier, participe à un programme de formation qui le sensibilise à une approche interculturelle des soins, adaptée à la prise en charge d'une population de patients d'origines ethniques très diverses.</p> <p>.: L'hôpital propose des consultations auxquelles participent des médiatrices culturelles. Cette aide à la traduction et à la compréhension réciproque est indispensable dans ce domaine sensible.</p> <p>.: En cas de risque de MGF, évaluation de la situation et prise en charge des fillettes et des adolescentes en collaboration étroite avec les consultations de gynécologie pédiatriques et de l'adolescence du DGOG (maternité) – CHUV (examen gynécologie et soins, évaluation de la situation et protection) et le CAN-Team, CHUV.</p>
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion</p> <p>Mme Sarah Depallens - pédiatre / Sarah.Depallens@chuv.ch Mme Saira-Christine Renteria - médecin cadre DGOG-DMC / Saira-Christine.Renteria@chuv.ch</p>	
<p align="center">Offre de proximité</p> <p>Policlinique: Pédiatrie: T. 021 314 95 44 / Chirurgie-Pédiatrique: T. 021 314 86 63 Urgences pédiatriques: T. 021 314 87 11 / CAN-Team: T. 021 314 11 11</p>	

6.3. SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET ORIENTATION

APPARTENANCES	
Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale	
<p align="center">Association Appartenances Rue des Terreaux 10 / 1003 Lausanne / T. 021 341 12 50 www.appartenances.ch / info@appartenances.ch Horaires: 14h à 17h</p>	
<p>Mandat général Appartenances offre des prestations variées aux personnes migrantes: .: Consultations psychothérapeutiques. .: Service d'interprétariat communautaire. .: Cours et formations. .: Activités de rencontre. .: Mesures d'intégration socioprofessionnelle pour jeunes.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF .: Le service d'interprètes communautaires peut être appelé par les intervenant-e-s du réseau afin de faciliter la communication avec l'entourage. .: Les professionnel-le-s, les institutions et les personnes intéressées peuvent suivre une formation afin d'acquérir des outils de prise en charge et de gérer ses émotions face à ces situations. .: La Consultation Psychothérapeutique pour Migrants (CPM) propose une aide psychothérapeutique ou psychiatrique à des personnes présentant une souffrance psychique en lien avec leur propre migration ou avec celle de leurs proches.</p>
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Yvonne Pizzolato - secrétaire / y.pizzolato@appartenances.ch</p>	
<p align="center">Offre de proximité Antenne Riviera Rue des Communaux 2A 1800 Vevey T. 021 922 45 22</p>	<p align="center">Offre de proximité Antenne d'Yverdon-les-Bains Place de l'Ancienne-Poste 2 1400 Yverdon-les-Bains T. 021 425 06 65</p>

6.4. ORIENTATION SOCIALE

BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS ET LA PRÉVENTION DU RACISME BCI	
Service offert: ■ Soutien psychologique	
<p align="center">Rue du Valentin 10 / 1014 Lausanne / T. 021 316 49 59 www.vd.ch/integration / info.integration@vd.ch</p>	
<p>Mandat général Le BCI met en oeuvre des mesures concrètes visant à favoriser la coexistence des populations suisses et étrangères sur la base des valeurs constitutionnelles communes, ainsi que le respect et la tolérance mutuels. Comme centre de compétences cantonal spécialisé, le BCI offre: .: Informations et orientation sur les offres d'intégration pour migrant-e-s. .: Expertise et renseignements spécifiques dans le domaine des migrations. .: Conseil pour des projets d'intégration et de prévention du racisme.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF Le BCI a été mandaté pour gérer et coordonner ce projet au niveau Vaudois. Le BCI prépare du matériel pour les professionnel-le-s, établit un programme de prévention, organise des séances d'information et oriente les personnes concernées selon leurs besoins.</p>
<p align="center">Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Naima Topkiran - responsable du pôle femmes et migration / naima.topkiran@vd.ch</p>	

CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)

Services offerts: ■ Soutien psychologique ■ Orientation sociale ■ Aide juridique

La Fraternité

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne
T. 021 213 03 53
frat@csp-vd.ch / www.csp.ch/vd/

Secteur Juridique

Rue Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T. 021 560 60 60
info@csp-vd.ch / www.csp.ch/vd/

Mandat général

La Fraternité:

Service social, destiné aux personnes migrantes, gratuit, offrant des informations et du soutien dans des démarches sociales, administratives et juridiques, dans les domaines de :

.: Statut de séjour (obtention, renouvellement, refus, transformation de permis, regroupement familial, etc.)

.: Accord sur la libre circulation des personnes

.: Difficultés rencontrées par les personnes sans-papiers

.: Assurances sociales

.: Mariages binationaux

.: Naturalisation

.: Retour dans le pays d'origine

Secteur Juridique:

Le secteur juridique met à disposition des consultations juridiques d'accès gratuit et ouvertes à tous. Les problématiques qui lui sont soumises ont trait à de nombreux domaines du droit. La consultation peut consister en une simple information ou un conseil donné.

Prestations particulières, situations de MGF

La Fraternité:

Peut informer les victimes risquant une MGF sur le réseau socio-médical ainsi que sur les éventuelles possibilités de séjour en Suisse et les accompagner dans leurs démarches administratives et juridiques auprès des autorités.

Service juridique:

Renseignements juridiques d'ordre pénal et du droit de la famille pour les victimes et leurs familles.

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion

Mme Chloé Maire - assistante sociale / chloe.maire@csp-vd.ch

Offre de proximité

Lausanne / Renens / Morges / Nyon / Orbes / Yverdon / Payerne / Vevey et Bex:
Pour les renseignements et prise de rdv juridiques contacter l'adresse générale du CSP / T. 021 560 60 60

Consultations Fraternité à: Lausanne:

Pour les renseignements et prise de rdv contacter directement la Fraternité / T. 021 213 03 53

BUREAU DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (BEFH)

Service offert: ■ Soutien psychologique

Rue Caroline 11/ 1014 Lausanne
T. + 41 (0)21 316 61 24 7 Fax + 41 (0) 21 316 59 87
www.vd.ch/egalite

Mandat général

Le BEFH s'emploie à promouvoir l'égalité dans tous les domaines de la vie et à éliminer toute forme de discrimination fondée sur le sexe. Il offre:

.: *Information - conseil: il renseigne les autorités et les administrations, les entreprises et les organisations sur tout sujet se rapportant à l'égalité. Il informe et conseille également toute personne s'estimant victime d'une discrimination fondée sur le sexe.*

.: *Sensibilisation - promotion: il élabore et collabore à des mesures actives ou des campagnes de sensibilisation.*

.: *Publication - documentation: il réalise des publications qu'il tient à disposition des personnes ou organismes intéressés.*

Les 4 axes stratégiques sur lesquels le BEFH intervient sont: promotion de l'égalité dans la formation, dans l'emploi, conciliation vie familiale et professionnelle et lutte contre la violence domestique

Prestations particulières, situations de MGF

En matière de lutte contre la violence domestique, le BEFH se charge, entre autres, de la coordination de toutes les actions des services de l'Etat.

Il mène des actions de sensibilisation - formation sur le thème des MGF, thème spécifique qui prend place dans des actions liées à la lutte contre la violence domestique.

Le BEFH préside la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique (CCLVD).

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion

Mme Magaly Hanselmann - déléguée à l'égalité et cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) / magaly.hanselmann@vd.ch

MIGRATION & INTIMITÉ (M&I) - PROFA	
Service offert: ■ Soutien psychologique	
Centre de compétences prévention VIH-IST Rue de la Gare 17, 1003 Lausanne T. 021 631 01 70 www.profa.org/Prestations/Prest_MI.htm	
<p>Mandat général</p> <p>Sous le label <i>Migration et intimité</i>, Profa propose des prestations dans le but de prévenir les grossesses non désirées, le VIH et les autres IST, auprès des femmes et des hommes des communautés migrantes latino-américaines et d'Afrique subsaharienne. Ce programme est soutenu par la Santé Publique vaudoise et l'Aide Suisse contre le Sida.</p> <p>M&I vise à donner des outils pour que hommes et femmes puissent prendre des décisions en vue d'améliorer leur santé sexuelle et reproductive.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p><i>Des ateliers de sensibilisation en santé sexuelle et reproductive pour femmes et hommes migrant-e-s (voir Informations utiles : animations, cours, conférences)</i></p> <p><i>Des actions de prévention par des médiateurs interculturels (présents dans différents lieux : fêtes, boutiques, stands).</i></p>
Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Alice Conçu - chargée de programme / migration.intimite@profa.ch	
Offre de proximité	
Les médiateurs-trices culturels se rendent sur les lieux de vies et orientent les personnes si besoin vers la consultation de santé sexuelle la plus proche.	

POINT D'APPUI ESPACE MULTICULTUREL DES EGLISES CATHOLIQUE ET RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD	
Service offert: ■ Soutien psychologique	
Rue César-Roux 8 / 1005 Lausanne T. +41 (0)21 312 49 00 / Fax +41 (0)21 312 49 06 www.eglisemigrationvd.com	
<p>Mandat général</p> <p>Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les personnes migrantes en précarité.</p> <p>Espace de rencontres entre personnes d'ici et d'ailleurs.</p> <p>Entretiens personnalisés sur rendez-vous; cours de français; écrivain public; cartes alimentaires; informatique, atelier couture, conversation, animations.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>Entretien avec un médiateur ou une médiatrice issu-e de l'Eglise catholique ou réformée.</p> <p>Orientation vers les services appropriés.</p>
Personne de contact en cas de MGF ou suspicion Mme Diane Barraud - médiatrice / diane.barraud@eerv.ch	
Offre de proximité	
Réseau des Eglises vaudoises: paroisses et services des Eglises locales.	

UNION VAUDOISE DES ASSOCIATIONS MUSULMANES (UVAM)	
Service offert: ■ Soutien psychologique	
CP 345 / 1000 Lausanne 16 T. +41 (0) 77 449 81 55 www.uvam.ch	
<p>Mandat général</p> <p>L'UVAM cherche à soutenir plusieurs buts pour renforcer le travail entre les associations de notre canton. Pour cela, elle vise à:</p> <p>.: Faciliter le travail concernant l'intérêt commun des musulmans dans le canton de Vaud auprès des autorités cantonales et communales, ainsi qu'auprès des instances religieuses.</p> <p>.: Coordonner les activités des associations membres dans le cadre de démarches communes les concernant ainsi qu'à développer le dialogue entre les associations musulmanes dans le canton de Vaud.</p> <p>.: Aider les associations membres à répondre aux besoins religieux, culturels et sociaux des musulmans dans le canton de Vaud, tout en maintenant des contacts culturels et amicaux avec d'autres organisations et associations qui ont des objectifs similaires.</p> <p>.: Contribuer à favoriser le lien social au sein de la population vaudoise et à le renforcer.</p>	<p>Prestations particulières, situations de MGF</p> <p>Prévention et information auprès des parents sur les aspects juridiques, sensibilisation aux effets psychiques et physiques sur les filles.</p> <p>Faire intervenir un imam si la MGF est pratiquée pour des raisons religieuses. Organiser une action de médiation auprès de la famille ou de la communauté en question.</p>
<p>Personne de contact en cas de MGF ou suspicion</p> <p>Mme Safwa Aïssa - vice-présidente de l'UVAM. / safwa@bluewin.ch M. Pascal Gemperli - président de l'UVAM / gemperli@uvam.ch</p>	
<p>Offre de proximité</p> <p>Centre islamique albanais d'Yverdon; Centre islamique albanais de Lausanne et environs; Fondation Al Hikma - La Sagesse, Lausanne; Centre islamique turc de Lausanne et environs à Ecublens; Centre socioculturel des musulmans de Lausanne- CCML à Prilly; Association des musulmans du district de la Riviera à Vevey; Association et centre culturel turc de Moudon; Association des turcs de Lausanne à Renens; Centre socioculturel des musulmans de la riviera à Montreux; Centre islamique Omar Ibn Khatab (communauté somalienne) à Crissier; Centre culturel musulman de Payerne.</p>	

6.5. SITES INTERNET

SITE	CONTENU
www.vd.ch/mgf	Site qui regroupe des informations sur les différents onglets du projet. Il est possible d'y télécharger le flyer, le kit pour professionnel-le-s, la carte du réseau. Les personnes concernées peuvent aussi, par l'intermédiaire du site, accéder aux informations et être orientées.
www.telme.ch	Site adressé aux jeunes et aux parents, Telme propose un soutien psychologique en ligne, en rencontrant un-e psychologue ou en appelant la lignée d'aide du 147. Les psychologues vous répondent personnellement en offrant une aide confidentielle et gratuite.
www.ciao.ch	Ciao.ch est une plateforme d'informations et de prévention pour les jeunes. Le site comprend une section «mutilation génitale féminine» abordant les questions principales dans un langage accessible aux jeunes. Il est aussi possible de poser des questions anonymement et gratuitement à des spécialistes qui répondent dans les 3 jours.
www.caritas.ch	Informations sur les différentes ressources existantes: newsletter orientée sur des thématiques spécifiques, orientation sur un service de médiation, recommandations pour professionnel-le-s, littérature et matériaux didactiques et recommandations pour la sensibilisation des migrantes africaines.
www.terre-des-femmes.ch	Informations générales et flyer sur le thème, liens vers sur les différents projets dans les cantons, propose un soutien aux personnes concernées ou aux filles en danger, organise des séminaires de formation pour spécialistes, propose des présentations et des séances d'information.
www.migesplus.ch	migesplus.ch a été traduit en 9 langues afin d'assurer aux migrants vivant en Suisse l'égalité d'accès à l'information sur la santé.

7 RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DES LIEUX VAUDOIS

Cet état des lieux des ressources et besoins, mené par le CHUV et le BCI entre 2011 et 2012, visait 3 objectifs:

- .: identifier les outils déjà existants dans le domaine de la prévention, de la prise en charge, de la formation pour pouvoir les utiliser et combler les lacunes selon les besoins,
- .: mettre en exergue les besoins des publics cible (les professionnel-le-s, les communautés migrantes et les agent-e-s de prévention),
- .: et définir les partenaires indispensables afin de mener à bien la campagne.

Pour approcher ce thème de façon compréhensive et qualitative, l'échantillon, non représentatif de la population moyenne, s'est constitué de 10 professionnel-le-s, 5 agent-e-s de prévention et une vingtaine de femmes migrantes issues de 5 communautés différentes. Sonder plusieurs groupes de personnes concerné-e-s au moyen d'entretiens qualitatifs devait également nous permettre de répondre à certaines interrogations récurrentes:

Quelles sont les catégories de personnes migrantes touchées? Y a-t-il des institutions identifiées où les personnes migrantes pourraient se rendre pour parler de cette question? Quelles sont les mesures déjà existantes? Les professionnel-le-s et les personnes migrantes sont-ils et elles au courant des lois? Quels sont les besoins des professionnel-le-s? Sont-ils et elles au courant du matériel existant en la matière? Ce matériel est-il suffisant et facilement accessible?

A l'issue des échanges avec ces trois groupes cible concernés par la thématique des MGF, cinq recommandations émergent en vue de renforcer nos trois axes de travail – la prévention, la formation et la prise en charge.

1 Introduire la thématique des MGF dans des formations continues facilement accessibles pour les différentes branches professionnelles. Ces formations transdisciplinaires devraient d'une part couvrir des connaissances générales sur les MGF, telles que les différents types, leurs possibles conséquences physiques et psychologiques, leur ancrage socioculturel dans certaines représentations liées au corps, à la féminité, à la sexualité, à l'identité, etc., leur répartition géographique. D'autre part, des pistes de prévention et de prises en charge devront être abordées, de façon spécifique aux différentes branches professionnelles.

2 Mettre en place et faire connaître un réseau transdisciplinaire de collaboration pour permettre aux professionnel-le-s d'orienter les personnes vers les prestations adaptées à leurs demandes et besoins, et de savoir également où ils et elles peuvent obtenir conseils et soutien. Une bonne connaissance et utilisation de ce réseau permettra également aux professionnel-le-s de porter davantage les situations des personnes qu'ils et elles accompagnent, plutôt que d'essayer de les adresser directement à un tiers.

3 Améliorer l'attitude des professionnel-le-s face à une situation ou suspicion de MGF. Une fois que les professionnel-le-s seront mieux outillé-e-s en termes de réseau et de matériel informatif, restera à co-construire et développer leurs capacités de «savoir être» et leur positionnement face à la rencontre de l'altérité dans leur pratique professionnelle. Au travers de formations et de supervisions, les professionnel-le-s pourraient renforcer leurs ressources pour faire face aux situations méconnues, pouvant provoquer des réactions émotionnelles, un sentiment d'incompréhension et d'impuissance ou une tendance au jugement.

4 Promouvoir la formation et l'implication d'agent-e-s de prévention qui apparaissent comme les personnes les plus indiquées pour porter un discours préventif ainsi qu'informer quant aux services, droits et interdictions existantes. Ces personnes relais, qui entretiennent des liens de confiance avec les communautés migrantes concernées, pourront transmettre de manière informelle à celles-ci les informations nécessaires quant au réseau et prestations existantes.

5 Produire et diffuser du matériel d'information pour les personnes migrantes et pour les professionnel-le-s. Il est nécessaire de créer les outils pour le travail de prévention et l'accompagnement à la prise en charge: un recueil d'explications et de coordonnées de référence pour compléter les connaissances des professionnel-le-s quant aux MGF et aux prestations à disposition dans leurs réseaux respectifs, ainsi que des informations à distribuer aux personnes migrantes dans un langage et sur un support appropriés. Ce matériel informatif doit être transmis aux professionnel-le-s des domaines les plus concernés (médical, paramédical, social, éducatif) ainsi qu'aux femmes migrantes, sans oublier la jeune génération ainsi que les hommes. L'information devrait couvrir les indications médicales, les possibilités de soulager certaines conséquences sur la santé ou la vie quotidienne, ainsi que la réalité juridique relative à la pratique dans le contexte national ou régional.

Cet état des lieux est disponible dans son intégralité sur le site www.vd.ch/mgf.

8 BIBLIOGRAPHIE INFORMATIVE

LES MGF EN GÉNÉRAL

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2008). *Éliminer les mutilations sexuelles féminines: déclaration interinstitutions HCDH, OMS, ONU-SIDA, PNUD, UNCEA UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF, NIFEM.*

Genève: OMS. En ligne http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242596441_fre.pdf, consulté le 4 juin 2012.

UNICEF (2005).

Changer une convention sociale néfaste : La pratique de l'excision/mutilation génitale féminine. Florence: Innocenti Research Center. En ligne http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/fgm_fr.pdf, consulté le 4 juin 2012.

LES MGF EN SUISSE

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE DU CANTON DE FRIBOURG (2007).

Mutilations Génitales Féminines (MGF). Synthèse des recherches et recommandations.

Rapport du Sous-groupe de la Commission pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR), Fribourg. En ligne http://www.fr.ch/imr/files/pdf28/100504_Rapport_MGF_f.pdf, consulté le 4 juin 2012.

RIVA GAPANY, P. (2006, MAI).

Les mutilations génitales féminines en Suisse: Point de la situation d'après les études d'UNICEF. Séminaire à l'Institut international des Droits de l'Enfant c/o IUKB à Bramois, Suisse. En ligne <http://www.childsrighs.org/html/documents/wr/wrmgf2006-5.pdf>, consulté le 4 juin 2012.

TRECHSEL, S., & SCHLAURI, R. (2004).

Les mutilations génitales féminines en Suisse. Zurich: Comité Suisse pour l'UNICEF. En ligne http://assets.unicef.ch/downloads/UNI_Rechtsgutachten_WGV_fr.pdf, consulté le 4 juin 2012.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE, PRÉVENTION ET MGF

HOHLFELD, P. & AL. (2005).

Guidelines, Mutilations génitales féminines: recommandations suisses à l'intention des professionnels de la santé.

Bulletin des médecins suisses 86 (16), 961-969.

INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT (IDE),

Service de la population et des migrations du Valais, Fédération valaisanne des centres SIPE, Centre Suisses.Immigrés (CSI), Association Kalkal (Eds) (2009).

Les mutilations génitales féminines. Manuel didactique à l'usage des professionnels en Suisse.

Sion: Institut international des Droits de l'Enfant.

JÄGER, F. & AL. (2002).

Female Genital Mutilation in Switzerland: a survey among gynaecologists.

Swiss Med Wkly 19/20, 259-264.

JÄGER, F. & HOHLFELD, P. (2009).

Comment agir concrètement contre l'excision des filles en Suisse.

Forum Med Suisse 26-27, 473- 478.

RENTERIA, S.-C. (2008).

Mutilations génitales féminines, l'adolescence en quête de réponse.

Revue Médicale Suisse 4, 1145-1450,

consulté le 4 juin 2012.

UNICEF SUISSE (2005).

Les mutilations génitales féminines en Suisse : Enquête auprès des sages-femmes, gynécologues, pédiatres et services sociaux.

Zurich: Comité Suisse pour UNICEF. En ligne http://assets.unicef.ch/downloads/Bericht_Umfrage_FGM_fr.pdf, consulté le 4 juin 2012.

MIGRATION EUROPÉENNE ET MGF

ELISE, R., & JOHANSEN, B. (2002).

Pain as a Counterpoint to Culture: Toward an Analysis of Pain Associated with Infibulation among Somali Immigrants in Norway.

Medical Anthropology Quarterly 16 (3), 312-340.

JOHNSDOTTER, S., & ESSÉN, B. (2004, OCTOBRE).

Sexual health among young Somali women in Sweden: Living with conflicting culturally determined sexual ideologies.

Communication présentée à la conférence Advancing Knowledge on Psycho-Sexual Effects of FGM/C: Assessing the Evidence, Alexandrie. En ligne, http://ec.europa.eu/justice_home/daphnetoolkit/files/projects/2002_058/int_somali_women_in_sweden_2004.pdf consulté le 4 juin 2012.

LIGHTFOOT-KLEIN, H. (1989).

The Sexual Experience and Marital Adjustment of Genitally Circumcised and Infibulated Females in the Sudan.

The Journal of Sex Research 26 (3), 375-392.

THIERFELDER, C. & AL. (2005).

Female genital mutilation in the context of migration: experience of African women with the Swiss health care system.

European Journal of Public Health 15 (1), 86-90.

MATÉRIEL D'INFORMATION

CARITAS SUISSE.

L'excision en Suisse. Une prévention efficace. Brochure en ligne http://www.caritas.ch/fileadmin/media/caritas/Dokumente/Was_wir_tun_Schweiz/Maedchenbeschneidung_Flyer_f.pdf, consulté le 5 septembre 2012.

SERVICE POUR LA PROMOTION ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMME ET FEMME, RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE (2008).

Protégeons nos filles de l'excision. Stop MGF. Genève: Département des institutions, Office des droits humains. Brochure en plusieurs langues en ligne <http://www.ge.ch/egalite/publications/welcome.asp?rubrique=violence>, consulté le 5 septembre 2012.

TERRE DES FEMMES SUISSE (2006).

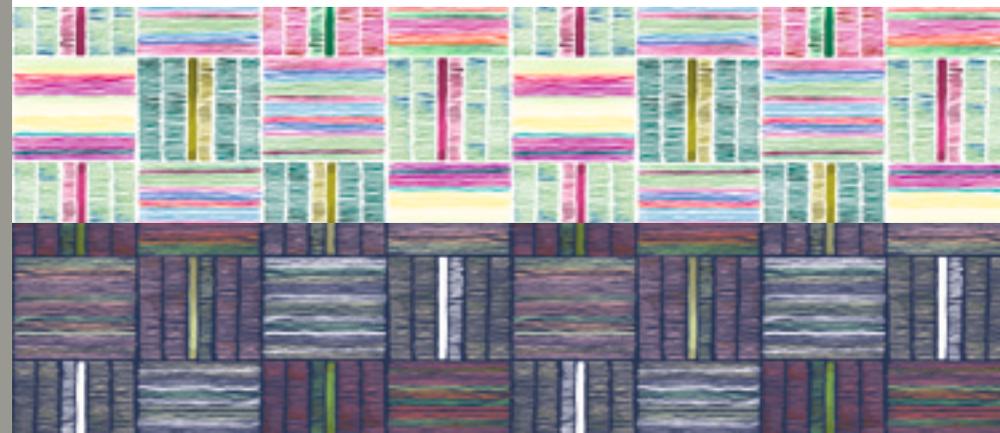
Excision - Nous protégeons nos filles. Informations pour parents et femmes concernées.

Brochure en plusieurs langues en ligne <http://www.terre-des-femmes.ch/fr/publications/brochure-de-prevention-l-nous-protégeons-nos-filles-r>, consulté le 5 septembre 2012.

VOINCON, D., & LANGE, B. (2004).

Cicatrice. Un village et l'excision.

Lausanne: Edition Favre SA.



**CETTE BROCHURE A ÉTÉ CONÇUE
ET ÉDITÉE À LAUSANNE PAR**

*Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers
et la prévention du racisme (BCI)*

Caritas Suisse

RÉDACTION 2012

*Naima Topkiran
responsable du pôle Migrations féminines*

AVEC LA COLLABORATION DE

Katy François, chargée de projets

SOUS LA SUPERVISION DE

*Amina Benkais
Alice Conçu
Isabel Eiriz
Cedric Eperon
Chloé Maire
Noémie Pétremand
Annie Piguet
Saïra-Christine Renteria-Sanchez
Sylvie Reymond
Francoise Rulfi
Emmanuelle Wyss*

CONCEPTION GRAPHIQUE

Yvan Lauber :: laubergraphics.com

Jenay Loetscher :: jenay.ch

© Tous droits de reproduction réservés
Lausanne, 2013



CARITAS

Schwyz
Soleure
Valais
Vaud